



Commission des sports

3311 - Aide au sport de haut niveau

Aide aux Championnats de France (résultats et déplacements)

Rapport n° CP/2013/356

Service gestionnaire :

Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport de Haut niveau.

Aide aux Championnats de France : résultats et déplacements

Le Département soutient les associations sportives sous forme d'aides aux résultats sportifs et aux déplacements.

Je vous précise que conformément, à la délibération du Conseil Général en date du 10 décembre 2012, les montants de l'ensemble des aides forfaitaires sont diminués de 4%.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15264	65-6574-32	590 000,00 €	526 660,75 €	28 677,02 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 28 677,02 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé, au titre de l'aide aux Championnats de France (résultats et déplacements).

Strasbourg, le 22/04/13

Pour le Président
Le Premier Vice-Président,

André KLEIN-MOSSER